

# Exploitation forestière, 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 20 décembre 2023

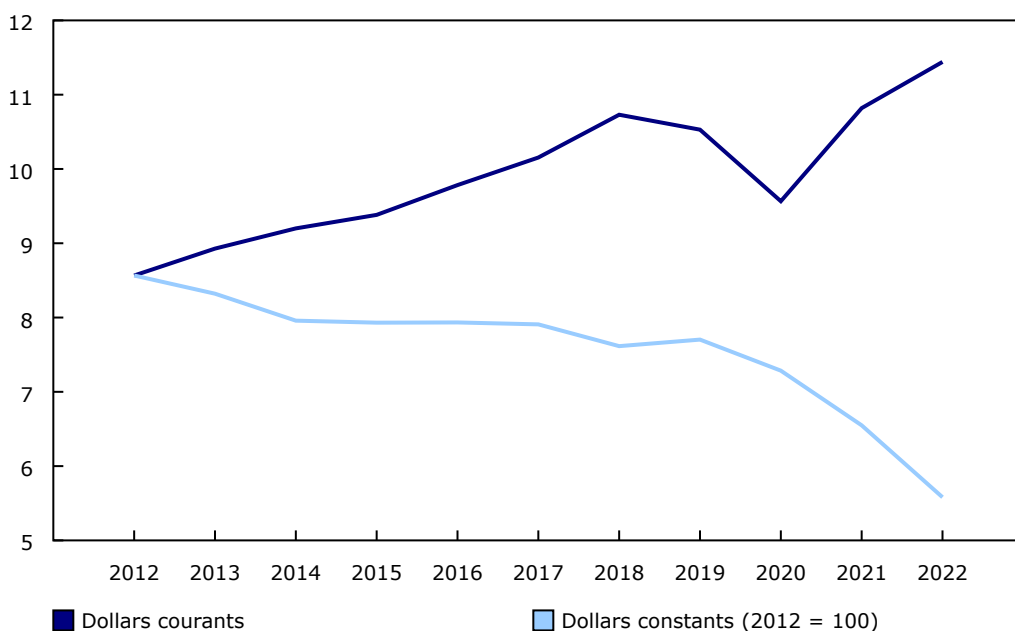
## Les revenus augmentent de nouveau sous l'effet d'une autre année de croissance des prix

Les revenus totaux de l'industrie de l'exploitation forestière ont progressé de 4,6 % (+547,0 millions de dollars) par rapport à 2021 pour atteindre 12,4 milliards de dollars en 2022, en hausse de 20,8 % depuis 2020. La part des revenus totaux de la classe canadienne de l'exploitation forestière (sauf à forfait) (52,2 %) et celle de la classe canadienne de l'exploitation forestière à forfait (47,8 %) se sont maintenues.

Les revenus provenant de l'exploitation forestière — qui excluent les revenus issus d'autres sources, comme les activités commerciales secondaires — ont augmenté de 5,8 % (+628,8 millions de dollars) par rapport à 2021 pour s'établir à 11,4 milliards de dollars en 2022. Comme en 2021, cette augmentation s'explique par une forte hausse des prix annuels moyens des billes, du bois à pâte et d'autres produits forestiers (+24,1 %), tels que mesurés par l'Indice des prix des matières brutes.

### Graphique 1 Revenus provenant de l'exploitation forestière, 2012 à 2022

milliards de dollars



**Note(s)** : Les dollars constants ont été calculés en utilisant les moyennes annuelles de l'Indice des prix des matières brutes des billes, du bois à pâte et d'autres produits forestiers, et en redéfinissant l'année de base pour qu'elle corresponde à 2012 = 100.

**Source(s)** : Tableaux [18-10-0268-01](#) et [16-10-0114-01](#).

## L'augmentation du coût des matières et des fournitures dépasse celle des revenus provenant de l'exploitation forestière

Les dépenses totales liées à l'exploitation forestière ont atteint 11,9 milliards de dollars en 2022, ce qui représente une augmentation annuelle de 751,1 millions de dollars. Cette augmentation de 6,8 % a dépassé celle observée pour les revenus totaux (+4,6 %). Par conséquent, les dépenses totales ont représenté 96 cents de chaque dollar tiré des revenus totaux, en hausse par rapport à 94 cents en 2021.



---

En 2022, le coût des matières et fournitures liées à l'ensemble des activités de l'exploitation forestière a augmenté de 8,0 % (+419,1 millions de dollars) pour s'établir à 5,7 milliards de dollars. Les matières et les fournitures ont représenté 59,6 % des dépenses totales des exploitants forestiers (sauf à forfait) et 35,6 % de celles des exploitants forestiers à forfait. Le coût total de l'énergie, de l'approvisionnement en eau et du carburant pour véhicules a augmenté de 25,0 % (+210,0 millions de dollars) en 2022.

Le total des salaires et traitements de l'industrie de l'exploitation forestière a progressé de 1,9 % (+34,2 millions de dollars) pour se chiffrer à 1,8 milliard de dollars en 2022. Les exploitants forestiers (sauf à forfait) font de la coupe pour leur propre compte et embauchent des sous-traitants, de sorte qu'une partie des salaires et traitements est classée dans les frais payés aux sous-traitants. La part des salaires et traitements totaux des exploitants forestiers à forfait était de 67,8 %, comparativement à 32,2 % pour les exploitants forestiers (sauf à forfait). Pour chaque dollar de dépenses totales, les exploitants forestiers à forfait ont dépensé 22 cents en salaires et traitements, tandis que les exploitants forestiers (sauf à forfait) ont dépensé 10 cents.

## Les revenus provenant de l'exploitation forestière augmentent dans cinq provinces

En 2022, les cinq principales provinces, qui représentaient 96,5 % des revenus provenant de l'exploitation forestière au Canada, ont affiché des hausses modestes par rapport à 2021. Le Québec (+250,4 millions de dollars; +10,9 %) a affiché la plus forte progression, suivi de la Colombie-Britannique (+200,0 millions de dollars; +3,8 %), de l'Alberta (+65,8 millions de dollars, +5,6 %), de l'Ontario (+40,4 millions de dollars, +3,9 %) et du Nouveau-Brunswick (+31,9 millions de dollars, +4,7 %). Parmi toutes les provinces, c'est le Manitoba qui a enregistré la croissance la plus rapide (+23,5 millions de dollars; +51,5 %).

### Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

### Note aux lecteurs

La classe de l'exploitation forestière est composée de deux classes canadiennes : l'exploitation forestière (sauf à forfait) et l'exploitation forestière à forfait. L'une des principales caractéristiques des entreprises spécialisées dans l'exploitation forestière (sauf à forfait) est qu'elles détiennent les droits de coupe. La proportion la plus importante des revenus des exploitants forestiers à forfait provient de services rendus en vertu d'ententes contractuelles ou contre rémunération, alors que la plus grande part des revenus des exploitants forestiers (sauf à forfait) provient d'activités d'exploitation forestière effectuées pour leur propre compte.

Le coût des matières et fournitures comprend les achats de matières premières et de composantes, les réparations et l'entretien, les paiements aux sous-traitants et les droits de coupe.

Les données de 2021 ont été révisées.

Les données ont été recueillies pour l'exercice financier de 12 mois se terminant le 1er avril 2022 ou entre cette date et le 31 mars 2023. Pour obtenir plus de renseignements sur la qualité et la révision des données, veuillez consulter l'[Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière](#).

Tableaux disponibles : tableau [16-10-0114-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2103](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).